

**Service des EPC**

<b>Intitulé du poste</b>	<i>Enseignant du 1er degré dans une Ecole Publique Conventionnée Recrutement des expatriés titulaires français pour un contrat expatrié APEPC</i>
--------------------------	---

<b>Etablissement</b>	<i>Ecoles publiques conventionnées de LIBREVILLE</i>
----------------------	--

<b>Contexte du poste</b>	<p><i>Les Ecoles Publiques Conventionnées du Gabon sont définies et organisées dans le cadre d'un protocole de coopération entre la République Gabonaise et la République Française. Le dernier accord a été signé le 03 juillet 2015 pour une durée de 5 ans.</i></p> <p><i>A ce titre l'enseignement qui y est dispensé repose à la fois sur les programmes français et sur les programmes gabonais ; notamment une large place doit être réservée à l'enseignement de l'instruction civique, de l'histoire et de la géographie du Gabon. Les élèves de CM2 sont préparés au Certificat d'Etudes Primaire gabonais.</i></p> <p><i>Les EPC accueillent chacune entre 100 et 600 élèves répartis ainsi : les élèves gabonais (69%), les élèves français (29%) et les élèves d'autres nationalités (6%).</i></p> <p><i>Chaque EPC est dirigée par un directeur titulaire ou un directeur de l'enseignement privé sous contrat, détaché du MENESR au MAEDI.</i></p> <p><i>Les EPC sont des écoles publiques gabonaises qui relèvent de la réglementation gabonaise et placées sous la tutelle administrative et pédagogique des autorités du ministère gabonais de l'EN.</i></p> <p><i>L'Association pour la Promotion des Ecoles Publiques Conventionnées (APEPC) assure la gestion des droits de scolarité acquittés par les parents qui permettent la rémunération des personnels, l'entretien et le fonctionnement des EPC.</i></p> <p><i>L'équipe enseignante est constituée d'enseignants titulaires gabonais, d'enseignants titulaires français, et d'enseignants non-titulaires.</i></p>
--------------------------	--

<b>Rémunération</b>	<p><i>Salaire indiciaire France (veuillez vous référer à votre indice brut)</i></p> <p><i>Indemnité supplémentaire de vie locale de 762 €/mois.</i></p> <p><i>Indemnité logement de 700 €/mois.</i></p> <p><i>Prime d'installation versée en une seule fois : 1372 €.</i></p> <p><i>Billets d'avion AR Paris-Gabon limités à 3 billets pour les membres de la famille vivant au Gabon.</i></p> <p><i>Billets liés à la mission (début et fin de contrat).</i></p>
---------------------	---

	<i>Billets liés aux congés : une fois par an.</i>
<b>Le cadre général de la mission</b>	<p><i>Les missions s'inscrivent dans les missions générales d'un établissement scolaire :</i></p> <p><i>Conception et mise en œuvre de situations d'apprentissage et de modalités d'évaluation des acquis des élèves,</i></p> <p><i>Suivi individualisé des élèves en lien avec les familles,</i></p> <p><i>Contribution au fonctionnement de l'école et au travail en équipe notamment en participant à l'encadrement administratif et pédagogique de leurs collègues titulaires et stagiaires nouvellement nommés par le Ministère de l'Education Nationale du Gabon et des personnels non titulaires français.</i></p> <p><i>Participation aux modalités de préparation au CEP,</i></p> <p><i>Participation à l'accueil et à la sortie des élèves.</i></p>
<b>6 axes de travail prioritaires ont été retenus pour le projet du Réseau des EPC et des Ecoles Partenaires 2015-2020</b>	<p><i>Garantir et conforter les apprentissages fondamentaux,</i></p> <p><i>Développer et mettre en œuvre une pédagogie permettant à chacun d'exploiter pleinement son potentiel,</i></p> <p><i>Rendre l'élève acteur de sa scolarité et de son projet personnel en collaboration avec les familles,</i></p> <p><i>Développer un climat d'établissement serein et confiant propice aux apprentissages par la cohésion des équipes et la responsabilisation de chacun,</i></p> <p><i>Favoriser l'ouverture de l'Ecole (plus largement du réseau des EPC) sur son environnement,</i></p> <p><i>Favoriser l'apprentissage de l'anglais et l'usage des outils informatiques dès l'école maternelle.</i></p>
<b>Les missions pédagogiques spécifiques</b>	<p><i>Le professeur aura en charge des élèves du primaire (pré-élémentaire ou élémentaire),</i></p> <p><i>Il pourra aussi être amené à prendre en charge des élèves d'une école gabonaise partenaire de l'EPC dans le cadre d'échanges de service,</i></p> <p><i>Il participera à la mise en œuvre de projets pluridisciplinaires, de projets avec les écoles partenaires et sera force de propositions dans ces domaines,</i></p> <p><i>Il sera force de propositions et de conviction pour développer la participation des élèves aux activités périscolaires,</i></p> <p><i>Il s'impliquera fortement dans les actions d'accompagnement des enseignants nouvellement nommés dans l'école, et des enseignants des écoles gabonaises partenaires.</i></p>
<b>Modalités de service</b>	<p><i>Elles sont définies par les autorités gabonaises dans le cadre d'une lettre de mission. Elles comprennent un service à temps complet de 30h hebdomadaires dont 25h d'enseignement, 2h pour l'aide personnalisée aux élèves en difficulté et les réunions d'équipe, 3h pour la formation et l'accompagnement des enseignants nouvellement nommés dans les EPC, les relations avec les parents d'élèves, l'élaboration et le suivi des Projets Personnalisés d'accompagnement des élèves.</i></p> <p><i>Le rythme scolaire des EPC se structure en 5 journées et s'organise en journées continues.</i></p>